



Direction de la politique industrielle

La diffusion des découvertes du CNRS  
vers le monde industriel  
Tome 3 | entre le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et le 30 juin 2009

Introduction

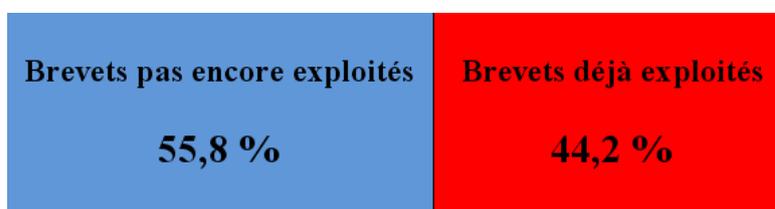
Chaque brevet publié et chaque entreprise créée entre juillet 2008 et juin 2009 sont illustrés dans ce document par une courte fiche destinée au grand public et à la presse. Le choix délibéré de faire un classement par date au lieu d'utiliser le classique index disciplinaire montre la diversité, mais aussi l'interdisciplinarité des travaux du CNRS. Ce document sera disponible en ligne sur le site Internet du CNRS, et chacun pourra le consulter.

Il s'agit du troisième volume de la série. Durant cette période, 339 brevets ont été publiés pour lesquels le CNRS est propriétaire ou copropriétaire, gestionnaire ou non de leur valorisation. 106 sont gérés par le CNRS et sa filiale FIST, 106 par les partenaires universitaires du CNRS et 127 par d'autres partenaires, principalement industriels ou autres organismes de recherche.

La première remarque concerne l'évolution du nombre de brevets publiés :

juillet 2007/juin 2008	janvier 2008/décembre 2008	juillet 2008/juin 2009
284	295	339

La deuxième remarque touche au taux de valorisation de ces brevets publiés. C'est-à-dire les brevets pour lesquels le CNRS et ses copropriétaires académiques n'ont plus la liberté d'exploiter, parce qu'ils sont déjà exploités, soit sous la forme d'une licence acquise après le dépôt du brevet, soit sous la forme d'un accord-cadre avec un partenaire industriel qui détient les droits d'exploitation. Malgré la forte augmentation du nombre de brevets publiés (14,5%) par rapport à la période précédente, le taux de valorisation reste très élevé : 44,2% (150 brevets sur les 339). Ce taux est considérable quand on le compare à celui des organismes analogues.



D'autre part, en plus d'être important, et malgré l'augmentation très significative du nombre de brevet, ce taux reste stable sur les trois dernières périodes étudiées :

juillet 2007/juin 2008	janvier 2008/décembre 2008	juillet 2008/juin 2009
40,8%	44,1%	44,2%

Comment expliquer un tel succès ? Deux raisons principales à cela. La première raison est une valorisation préparée très en amont avec les partenaires industriels, soit à travers des accords-cadres, soit avec des accords de collaboration de recherche spécifique. C'est le cas pour 127 des 150 brevets. La deuxième raison est la qualité des brevets déposés et valorisés en aval par le CNRS et FIST: c'est le cas pour 18 brevets.

De plus pendant la même période plus de 80 licences ont été signées sur des brevets plus anciens et qui ne sont évidemment pas décomptés ici. Dans le tome 2, il était montré combien il fallait de temps pour générer une licence après le dépôt d'un brevet, secteur scientifique par secteur scientifique.

Nous pouvons mesurer la qualité des brevets à partir de deux critères différents :

i) le nombre de déclarations d'invention rejetées par le comité de sélection : de l'ordre de 30% en 2006, il n'est que de 10% aujourd'hui, ce qui signifie que les chercheurs des laboratoires proposent des découvertes de bien meilleure qualité ;

ii) le nombre de brevets étendus à l'international et en particulier aux USA. La société Intellectual Property Today (<http://www.iptoday.com/articles/2009-10-damato.asp>) publie chaque année le « score board » des organismes publics de recherche du monde entier en terme de brevets déposés aux USA. Pour la première fois cette année (période juillet 2008/juin 2009, période de ce tome 3), un seul organisme européen entre dans le top 10 (10<sup>ème</sup> place) : il s'agit du CNRS, classé 12<sup>ème</sup> l'an passé. Les 9 autres places du top 10 sont occupées par cinq organismes américains, deux japonais, un coréen et un singapourien.

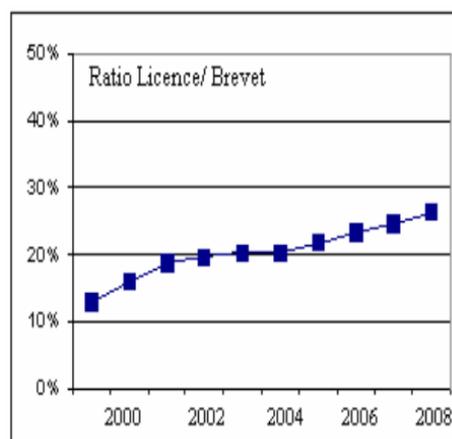
Mais le CNRS s'interroge cependant sur le futur. En effet, de plus en plus de brevets dont il est copropriétaire sont maintenant gérés par nos partenaires universitaires. Et dans ce cas le taux de valorisation est très faible, seulement 5 sur 106 brevets. Les nouvelles structures locales en voie d'établissement pourront-elles prendre le relais, sachant qu'il faut près de 10 ans pour devenir performant ? Le CNRS a réellement commencé à se professionnaliser dans ce domaine à la fin des années 90, mais ce n'est que depuis 2007 que les performances se dégagent clairement.

L'année 2008 a été une année difficile concernant les retours financiers sur licence (royalties), principalement à cause de la chute du dollar (une part importante des revenus est libellée en dollar), et aussi en raison de la fin de vie de deux licences très «rentables». Heureusement, les résultats de l'année 2009 marquent un net redressement malgré la crise. Enfin la part du Taxotère devrait dès 2011 devenir minoritaire avec la montée en puissance de nouvelles licences.

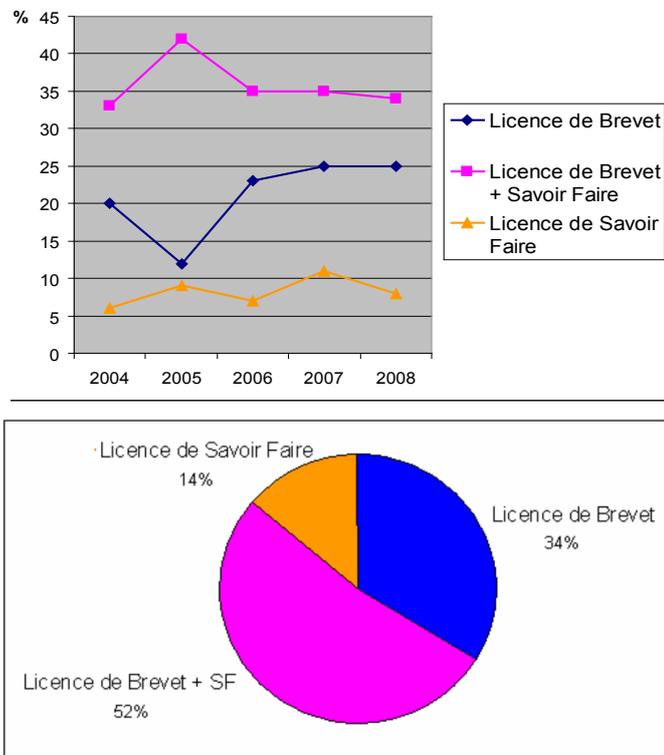
Année	2006	2007	2008	2009*
Redevances M€	59,8	56,9	46,7	56
Part Taxotère	87,5%	90,7%	89,9%	85,7%

\* prévision

Il est intéressant de noter que le rendement du portefeuille de brevets augmente régulièrement comme le montre la figure ci-dessous (ratio licences actives sur brevets actifs).



Par ailleurs, il faut souligner l'importance des licences de savoir-faire accompagnant, ou non, les licences de brevet (près des deux tiers de l'ensemble des licences incluent du savoir-faire). Ceci signifie qu'une licence de brevet seule reste une voie mineure et que le lien entre le laboratoire détenteur du savoir-faire et l'entreprise qui exploite doit être préservé et encouragé par tous les moyens.



Enfin le nombre de création d'entreprises reste très élevé, dans la continuité des périodes précédentes. Ainsi, entre juillet 2008 et juin 2009, 24 start-up ont été créées, directement issues du CNRS, et 15 se sont adossées à un laboratoire du CNRS. La liste complète et deux pages de commentaires pour chacune des sociétés issues, une page de commentaires pour les sociétés adossées, sont présentées dans la deuxième partie de ce volume.

*Marc J. Ledoux, Directeur de la Politique Industrielle du CNRS  
Le 1<sup>er</sup> Novembre 2009*